

# ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



## BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII<sup>e</sup> s., sur les indications d'un bouef, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénérent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X<sup>e</sup> s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter » — Une route carrossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voitures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances, des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

### INDULGENCES ACCORDÉES A LA BASILIQUE DU SUC

1<sup>o</sup> **INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ**, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :

a) **Indulgence plénière** pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*) aux fêtes de Noël - Circoncision (1<sup>er</sup> janvier) - Epiphanie (6 janvier) - Pâques - Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) - Ascension - Pentecôte - Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) - Immaculée-Conception - Nativité - Annonciation - Purification et Assomption - St Joseph (19 mars) - Patronage de St Joseph (mercredi de la 2<sup>e</sup> semaine après Pâques) - Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) - Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) - SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) - St Jean l'Évangéliste (27 décembre).

b) **Indulgence partielle de trois ans** : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.

c) **Indulgences stationales** : les 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (*in Albis*), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une **Indulgence plénière**, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes) ; *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une **INDULGENCE PARTIELLE DE DIX ANS**, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

### 2<sup>o</sup> AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

#### a) INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1<sup>o</sup> Le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)

2<sup>o</sup> Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et tous les jours de l'Octave (Benoît XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).

3<sup>o</sup> Indulgence plénière pour tout fidèle qui accomplit le pieux pèlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).



# Le Mot du Chapelain



## Ma Messe du 8 décembre 1961

1936... 1961... Je revois encore cet après-midi du 6 décembre, où je fus installé canoniquement à la cure de Bris-sac !

Vingt-cinq ans ont passé depuis, vingt-cinq ans, enrichis de grâces sans nombre et de faveurs imméritées, et aussi, hélas ! assombris peut-être de manques de générosité ! Vingt-cinq ans marqués de pierres blanches : celles des beaux enthousiasmes, aux fêtes carillonnées, en une communauté paroissiale bien unie et, arrosés aussi de larmes amères : celles du deuil, de la souffrance et des refus à l'appel d'en-haut !...

Il convient de célébrer ces Noces d'Argent. Non en des cérémonies extérieures qui n'ajouteraient rien à la chose. Dans la plus grande simplicité, le **Vendredi 8 décembre**, fête de l'Immaculée-Conception, alors que se termineront les vingt-cinq ans de présence effective en ces lieux, je compte célébrer la Sainte Messe à Notre-Dame du Suc.

Cette messe sera très spécialement **une Réparation** et **une Action de Grâce**.

Renouvelant mystiquement le sacrifice du Christ, cloué à la Croix, pour les péchés du monde, c'est d'abord cette pensée de **souffrance** et de **réparation** que j'apporterai à l'autel.

Au « *memento des vivants* », je m'arrêterai de longs instants pour offrir au Seigneur tous ceux qui, depuis un quart de siècle, sont confiés à ma vigilance pastorale et de qui je dois répondre devant Dieu : vieillards qui courbent déjà leur front vers la tombe et qui tremblent à la pensée du Jugement... hommes et femmes, en pleine force de l'âge,

qui se sont unis, sous ma main bénissante, par le sacrement de mariage et qui remplissent si mal parfois leurs devoirs d'éducateurs... jeunesse à qui j'ai donné l'eau du baptême, mais qui étouffe en son âme la voix de la grâce pour suivre, d'un cœur plus léger, le courant de facilité qui l'emporte...

Et pour tous, j'implorerai le Christ : « **Maître ... à qui irions-nous ? C'est Vous qui avez les paroles de la Vie éternelle !** » J'implorerai la Vierge, Notre-Dame du Suc : « *Montrez-vous notre Mère ! N'abandonnez pas vos enfants... Et s'ils s'égarent, poursuivez-les de votre amour !* »

Ayant continué ma messe, je m'arrêterai au « *memento des morts* ». Mon âme butera alors contre tous ces cercueils que je vois bien alignés devant moi. Il n'en manque pas un seul, de tous ceux que j'ai conduit aux petits cimetières de Brissac et Cazilhac : ceux d'un père et d'une mère, ceux de ces enfants tombés en pleine jeunesse à St-Dizier ou à Dunkerque au service de la Patrie, ceux abattus sous le coup d'une haine fratricide ou stupidement victimes de la route, de l'Hérault, du feu ou de l'explosion, ceux qui se sont endormis, après des années de souffrance, en bénissant le nom de Jésus et de Notre-Dame ou emportés par une mort subite... Je les verrai là, tous, se pressant autour du calice où sera déjà le sang du Christ-Sauveur ! Ce « *memento des morts* » ce sera leur rassemblement à eux tous qui reposent abrités par la croix d'espérance, comme le « *memento des vivants* » aura été le rassemblement de tous mes paroissiens et pèlerins du Suc qui gravissent encore la rude montée d'ici-bas.

Et puis, je poursuivrai ma messe... « *Agneau de Dieu, qui portez les péchés du monde, ayez pitié de nous... Donnez-nous la paix !* »

Viendra alors le moment suprême de la Communion. Seigneur vous avez dit : « *Quand vous serez réunis plusieurs, pour demander quelque chose à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera !* » Plusieurs ?... mais ce sont toutes les âmes dont j'ai la charge depuis vingt-cinq ans qui entourent cet autel ; il n'en manque aucune dans mon cœur ; comment pourrions-nous douter que Dieu par la Vierge bénie, n'entende notre prière et ne nous fasse miséricorde !

Tandis que se terminera cette messe jubilaire, avec la Mère de Jésus et la nôtre, montera vers le ciel *mon Magnificat*. Oui, « *Mon âme remerciera le Seigneur* » d'avoir mis sur ma route

... tant d'âmes dévouées et généreuses qui m'ont aidé dans l'apostolat, ... tant de cœurs qui se sont ouverts joyeusement à l'amour divin : jeunes qui se sont donnés au Seigneur, prêtres que j'ai accompagné à l'autel de leur première messe, hier, deux à Cazilhac et, d'ici quelques mois, un troisième à Brissac... jeunes filles consacrées au Couvent bleu de Castres et à N.-D. Auxiliatrice de Montpellier et tous ceux plus nombreux qui ont uni leur vie pour fonder les foyers chrétiens qui perpétuent les paroisses vivantes...

... tant d'aides morales ou matérielles qui m'ont permis les magnifiques réalisations, aujourd'hui notre fierté : réparation de l'église de Cazilhac et acquisition de la salle Notre-Dame, agrandissement de notre école libre, restauration de la belle église de Brissac qui, avec son autel, son chemin de croix, ses vitraux et ses cloches est le joyau de la paroisse, remise en état et embellissement du sanctuaire et du pèlerinage du Suc afin que rayonne davantage le culte de Notre-Dame, Reine de nos Cévennes ! Ces remerciements, ils iront à tous ceux qui — sur cette rude montée — ont mis au service du curé leur esprit et leur cœur, leurs bras et leurs ressources... mais ils s'adresseront surtout au Seigneur, car nous savons bien que c'est en vain que le cultivateur jette sa semence au travers des champs si Dieu ne fait pas luire le soleil et tomber la pluie... C'est en vain que nous aurions fait ensemble tout ce que nous avons fait, si « **Celui qui règne dans les Cieux** » n'avait pas béni nos humains efforts.

C'est donc dans la joie profonde, que le Vendredi 8 Décembre 1961, en union avec tous ceux qui voudront se joindre à ma prière, je célébrerai cette messe jubilaire : Commencée dans un sentiment d'humilité profonde à la pensée de tant de misères, elle s'achèvera dans l'allégresse de l'Action de grâce !

\* \* \*

« *Le moi est haïssable* » a-t-on dit. Il ne m'était pas possible d'écrire autrement qu'à la première personne. Cependant ce n'est pas tellement de ma pauvre personne qu'il s'agit. A l'occasion de cet anniversaire : vingt-cinq ans de présence en la même paroisse, je voudrais, chers pèlerins du Suc et chers paroissiens, que vous adressiez à Dieu, par Marie, une fervente prière pour chacun de vos prêtres et en particulier chacun de vos curés. Que ce soit une prière de reconnaissance ; joignez votre merci à mon action de grâce.

Et tout d'abord dites merci à Dieu de ce que des hommes aient accepté de devenir vos curés. Si par hasard ils avaient préféré des pantouffles, une femme et un foyer, vous seriez bien ennuyés ! La cloche resterait muette, le tabernacle vide, l'église solitaire et froide et le village bien triste. Et si c'était comme cela partout ? « *Merci, mon Dieu, d'avoir donné à ces hommes le courage du sacrifice. Ils sont devenus nos curés : grâce à eux, nous pouvons nous nourrir du Pain de vie, fonder un foyer solide, mettre en ordre notre conscience et mourir en paix !* »

Merci encore pour les défauts de nos curés. Il est, dans l'Évangile, une phrase mélancolique dite par Jésus à ses apôtres : « *Il y a si longtemps que je suis au milieu de vous et vous ne me connaissez pas encore !* » Comme le prêtre qui vit depuis longtemps dans la même paroisse a le sentiment d'être lui aussi un « inconnu ». Les gens voient ses défauts, mais ils ne découvrent pas son âme. Des gens parfaits supportent mal la faiblesse et les gens en toujours bonne santé ne comprennent pas qu'il y ait des malades. Heureusement Dieu a mieux vu que nous : c'est lui qui a choisi ses curés et il les a acceptés avec leurs... défauts !

C'est pourquoi nous prions pour le ministère de nos curés. « *Faites, Seigneur, que s'ils réussissent ils ne triomphent pas et que s'ils échouent ils ne se découragent pas. Votre règne n'est ni dans le succès, ni dans l'échec. Il est dans l'amour. Gardez nos curés dans votre amour !* »

Sans doute nos curés sont des phénomènes ! Ils doivent être pédagogues avec les enfants, spécialistes des questions familiales pour les jeunes ménages, psychologues avec la jeunesse, chef-d'œuvre de délicatesse et de science au confessionnal, dans leurs visites aux familles mondaines ils doivent discuter du dernier roman ou du dernier film sous peine de passer pour des gros lourds, et, avec le communiste sympathique savoir traiter du conflit capital-travail... je n'en finis pas. Si les paroissiens savaient la place que chacun d'eux occupe dans la pensée de leur curé ! S. Paul écrivait aux premiers chrétiens : « *Tout ce que vous sentez, je le sens !* » Il osait leur crier sa sollicitude : « *Personne, parmi vous, n'est malade sans que je ne partage sa souffrance.* » Tout curé peut en dire autant. Si vous saviez comme Dieu a fait son âme délicate, accordée à toutes les détresses et aux besoins du troupeau ! Elle s'élançait vers les brebis déshéritées, mais les brebis passent et souvent ne comprennent pas...

Suivant la parole du P. Chevrier « *nos curés sont mangés* » : ils doivent répondre, dans la rue, à tous les saluts, sans

avoir cependant des yeux à facettes... S'ils nous reçoivent, ils doivent être souriants, même lorsqu'ils n'en ont pas envie... Chaque dimanche, ils doivent se faire orateurs, chanteurs, parfois organistes, sacristains ou sonneurs... et, en semaine, ils sont tout à la fois électriciens, jardiniers, cuisiniers, terrassiers, que sais-je ? Puisse le Seigneur nous donner de juger avec indulgence ces « spécialistes universels » même s'ils exercent malhablement quelques-uns de ces métiers ! Qu'il nous fasse comprendre la difficulté du ministère de nos curés.

Mais surtout, dans notre prière, nous demanderons la charité envers eux. Charité en pensée et aussi en paroles. Pourquoi faut-il que tant de prétendus « gens d'église » ne pensent qu'à la critique quand il s'agit de leur curé ! Ne voient-ils pas qu'ils deviennent les pires détracteurs du sacerdoce et de la religion, en colportant, de porte en porte, par leur mauvaise langue les ragots qu'invente le plus souvent leur esprit mal tourné ? Si votre curé fait des réunions féminines, n'allons pas dire que la paroisse est gouvernée par les femmes. S'il réussit auprès des enfants, n'en tirons pas la conclusion qu'il a une religion de gosse. Si notre curé est gros, ne pensons pas qu'il fait ripaille, et, s'il est maigre, n'insinuons pas que c'est parce qu'il se conduit mal ou qu'il est bourrelé de remords...

Que le Seigneur nous donne de pardonner les impatiences ou les erreurs de nos curés... Qu'il nous fasse bien comprendre que nous n'avons qu'un curé à supporter, mais que lui, il a tous ses paroissiens sur le dos...

Enfin que le Seigneur nous donne de lui fournir de temps en temps, par notre déférence, notre sympathie, la consolation de sentir qu'il n'est pas entouré que d'indifférences ou payé que d'indélicatesses...

Il mérite bien cela, le curé de votre paroisse quel qu'il soit, lui qui peut vous redire avec l'abbé P. Marc : *« Je suis chez moi et je suis dans votre foyer... Je suis à l'église et je suis dans toutes les rues où vous demeurez... Je les parcours continuellement en pensée pour avoir la douceur de vous y trouver et de vous dire ma sympathie, mon désir de vous venir en aide... de vous donner ma foi et mon Dieu. »*

C'est avec ces sentiments, chers pèlerins du Suc, chers paroissiens de Brissac et Cazilhac, que je vous demande de vous unir — ne serait-ce que de pensée et de cœur —, à ma messe jubilaire du 8 décembre prochain.

**Chanoine Noël BASCOUL.**

# Le samedi 21 octobre 1961

## GRANDE JOURNÉE DE PRIÈRES en faveur des MORTS

et

## CLOTURE de l'ANNÉE JUBILAIRE du COURONNEMENT

### de NOTRE-DAME DU SUC

Sous la présidence de

Monsieur le Chanoine POURSINES, Vicaire Général,  
représentant Son Exc. Mgr l'Evêque de Montpellier.

A 8 heures 30 : Première Messe en l'honneur de Notre-Dame du T.-S. Rosaire. — Allocution de M. le Chapelain.

A 10 h. : Dans la Basilique : Récitation solennelle des Mystères Joyeux.

A 10 heures 30 : MESSE SOLENNELLE des DÉFUNTS célébrée, avec diacre et sous-diacre, par M. l'Abbé NUITZ, curé-doyen de Bédarieux, — Sermon par M. le Chanoine POURSINES, Vicaire général.

A 14 heures : Dans la Basilique : Récitation des Mystères douloureux et glorieux.

A 15 heures : VÊPRES SOLENNELLES. — Allocution de clôture et Salut du T.-S. Sacrement.

Les cérémonies seront terminées à 16 heures pour permettre aux Prêtres présents de rentrer dans leur paroisse pour les confessions du samedi et à chacun d'être chez soi avant la nuit.

\* \* \*

N'oublions pas que les MORTS ont des DROITS sur nous. C'est un devoir de CHARITÉ CHRÉTIENNE et peut-être, pour beaucoup, un devoir de JUSTICE, de PRIER et de SATISFAIRE par notre travail et nos sacrifices pour ceux qui nous ont précédés dans la vie et à qui — après Dieu — nous DEVONS ce que nous sommes et ce que nous avons.

\* \* \*

## Auprès du rocher miraculeux...

Si les pèlerinages ne reprennent qu'à la mi-Août, cependant nombreux sont les groupes qui sont « montés » au Suc, durant les mois de forte chaleur. Signalons en particulier :

*Le Dimanche 11 Juin*, la venue de la **Paroisse Universitaire de Montpellier**. A 11 h 30, le **R. P. Dupuy, O.P.**, Aumônier de l'œuvre, célèbre la Sainte Messe et donne l'homélie.

*Le Lundi 12 Juin*, les **premiers communiantes de Brissac** entourent l'autel de Notre-Dame pour se consacrer à Elle, au lendemain de la Rénovation des Promesses de leur baptême, et remercier Dieu en une messe d'action de grâces.

Ce même jour, à 9 h 30, arrive un car de **Chusclan** (paroisse de Marcoules) avec cinquante pèlerins. A la messe que célèbre M. le Curé, **l'Abbé Légal**, M. le Chapelain tient à faire l'historique du pèlerinage et à en dégager la mystique à l'intention des assistants qui, pour la plupart, viennent au Suc pour la première fois.

*Le Jeudi 22 Juin*, **M. l'Abbé Pallier** conduit les enfants de **St-Pierre de Lodève**. A l'Evangile de la Messe, le jeune auditoire est vivement intéressé par le récit que leur fait de l'apparition M. le Chanoine Bascoul qui leur donne comme modèle d'obéissance, de foi et de prière le petit pâtre de Fours.

*Le Dimanche 25 Juin*, c'est un groupe de **Castelnau-de-Guers** qui, sous la houlette de son curé, **M. l'Abbé Caucanas** gravit la Sainte Montagne pour la Messe. Au soir de ce même jour, **M. le Chanoine Vayssières** entraîne sur la route du Suc **vingt-cinq étudiants d'Outre-Mer** et la Reine des Cévennes n'est nullement surprise de voir à ses pieds des jeunes de race et de couleur différentes des nôtres : Elle leur sourit comme elle le fait à tous ses enfants.

\* \* \*

La reprise des grands pèlerinages se fait — selon la tradition — au matin du 16 AOUT, avec l'arrivée de la PAROISSE de St-MARTIN-de-LONDRES. Au cours de la messe de 7 h 30, M. le Chapelain bénit l'aspic que les dévots de St Roch vont cueillir, avant l'aurore, sur les pentes de la Séranne.

A 8 h 30, **M. l'Abbé Augustin Bertrand** célèbre la Messe pour les paroissiens de St-Martin dont une bonne cinquantaine, entraînés par **M. l'Abbé Terré**, leur curé-doyen, ont entrepris la route à pied, par esprit de pénitence. Durant toute la journée, cent cierges se consomment à l'autel de la Madone, représentant les

familles de la paroisse. M. le Chapelain profite de la chose pour recommander à ses auditeurs, en son allocution de bienvenue, de faire de leur vie un cierge vivant : qu'elle soit droite, qu'elle soit pure, qu'elle soit rayonnante ! La grand'messe est célébrée avec diacre et sous-diacre par **M. l'Abbé Jean Privat**. **M. l'Abbé Benaben**, doyen de Roujan, fait l'homélie. Dans un exposé d'une haute tenue doctrinale et bien charpenté, l'orateur montre aux pèlerins attentifs comment l'humilité de la Vierge qui nous donna le Sauveur fut la réponse rédemptrice à l'orgueil d'Eve qui nous donna le péché. C'est encore **M. le Doyen de Roujan** qui médite le chapelet au début de l'après-midi et **M. l'Abbé Privat** préside le chant des Vêpres. **M. l'Abbé Terré** tire les conclusions de cette belle journée passée aux pieds de Marie et il demande à ses paroissiens d'en faire un instrument de renouveau spirituel pour la paroisse de St-Martin.

\* \* \*

Le DIMANCHE 27 AOÛT, **Le Vigan** reste fidèle au rendez-vous du Suc. Autos particulières et taxis font la navette pour le transport des pèlerins. **M. l'Abbé Chauvet** assure la célébration de la première messe et, après les quelques paroles de bienvenue du chapelain, donne sa première homélie. La grand messe est célébrée par **M. le Chanoine Maurines**, Archiprêtre, C'est M. le Vicaire du Vigan, si bien formé à la parole sacrée par son curé, qui est l'orateur apprécié de tous les offices, y compris les Vêpres. Tout au long de la journée, et dans une large fresque aux multiples tableaux, il nous présente en Marie, la Vierge fidèle, la Vierge Orante, la Vierge dispensatrice de tous dons. Suivant une heureuse tradition, chère à **M. le Chanoine Maurines**, au Salut du T.-S. Sacrement, consécration est faite de la paroisse du Vigan à la Reine des Cévennes par M. l'Archiprêtre qui recommande à N.-D. du Suc avec les soldats d'Algérie, les malades, l'éducation et la préservation des jeunes, la campagne paroissiale de l'année.

\* \* \*

**Le dernier lundi d'Août**, cette année le 28, fête de St Augustin, l'Apôtre de l'Afrique, a lieu le Pèlerinage de St-BAUZILLE-de-PUTOIS. Il est préparé par un triduum de prières et de prédication ; c'est dire quelle en est la ferveur.

Dès 6 heures, à l'église paroissiale, après avoir chanté la prière du matin, les pèlerins se mettent en route en une procession qui dure deux heures. Les enfants de chœur sont en aube blanche, les jeunes filles suivent leurs bannières et les hommes escortent la lourde croix des pénitents. En vrais pèlerins, ils prient, ils chantent et méditent sur le sens du « pèlerinage terrestre ». Entourant M. le Curé de St-Bauzille, les Abbés **René Bertrand** et **Boyer-Chamard** sont des animateurs infatigables.

A 8 heures, c'est le rassemblement devant la basilique. Profondément, la catholique population de St-Bauzille s'incline pour le

salut traditionnel à la Reine des Cévennes au chant des trois « Ave Maria » appuyé par les accents des clairons et des tambours de la jeune fanfare heureusement remise sur pied. Ces trois prosternations sont pleines de foi — alourdies par une longue marche particulièrement accablante, cette année — elles sont bien le signe de la faiblesse humaine venant chercher réconfort auprès de notre divine Mère.

Dans le sanctuaire, les confessionnaux sont déjà assaillis et cinq prêtres assurent, depuis 7 heures du matin, le ministère du pardon. C'est dire que, dès la première messe dite par **M. l'Abbé Cayron**, portant à l'autel du Seigneur les intentions ferventes de ses paroissiens, nombreux sont les pèlerins qui s'agenouillent, les hommes dans le cœur, les dames et jeunes filles à la Ste Table pour la communion. A l'Évangile, **M. le Chapelain** souhaite la bienvenue à cette paroisse fidèle. Il cède ensuite la parole à **M. le Curé de St-Bauzille** qui après avoir énuméré les intentions que la communauté paroissiale apporte en ce jour aux pieds de Notre-Dame, rappelle la doctrine de la médiation de la Vierge en commentant des paroles de **St Bernard**. A 10 h 30, s'ajoutant aux premiers, de nouveaux pèlerins, personnes âgées venues en voiture ou en « taxi-navette », de nombreux petits enfants, que leurs parents viennent vouer à Notre-Dame, emplissent la basilique pour la grand'messe. **M. l'Abbé Jean Privat** officie entouré de **M. l'Abbé Héran** comme diacre et de **M. l'Abbé Marcel Bertrand** comme sous-diacre. La foule s'unit au Saint-Sacrifice en chantant d'une voix unanime la Messe Royale. **M. l'Abbé René Bertrand** est le prédicateur écouté. Faisant un parallèle entre l'Église et la T.-S. Vierge, il nous exhorte à aimer, à écouter l'Église, à lui obéir avec les mêmes sentiments que nous mettons à aimer, à écouter Marie et à lui obéir. Après la messe, **M. le Curé de St-Bauzille** donne l'absoute pour tous ceux qui ont quitté cette terre depuis le dernier pèlerinage. On voit ensuite s'approcher de la Sainte-Table de nombreux petits enfants, la plupart portés sur les bras de leur mère, pour recevoir la bénédiction spéciale de **M. le Chapelain**. Alors que certains redescendent pour le travail, nombreux sont les pèlerins qui se répandent dans la garrigue ou cherchent refuge à l'abri des pèlerins pour le pique-nique en famille.

A 14 h 30, **M. l'Abbé Léon Privat** commente d'une façon imagée et pratique les mystères Glorieux du Rosaire. C'est **M. le Curé d'Octon** qui chante les Vêpres assisté de deux chapiers. Avant la bénédiction du T.-S. Sacrement, **M. le Chanoine Bascoul** dit son merci à **M. le Curé de St-Bauzille**, à tous les prêtres qui ont aidé à la réussite de cette belle journée et à tous les fidèles qui ont édifié par leur tenue et leur ferveur. Connaissant bien cette région, puisqu'il est curé de Brissac depuis vingt-cinq ans, il insiste sur l'éducation chrétienne des jeunes, spécialement sur la nécessité de soutenir nos écoles libres dont sont fiers les catholiques de la contrée et pour lesquelles ils s'imposent de très lourds sacrifices. Sans doute, l'injustice pèse lourdement sur leur budget familial, mais il faut savoir se montrer généreux. Il rappelle qu'à Ganges, un cours complémentaire s'ouvre le 15 septembre, chez les Frères maristes, et un centre ménager à la Présentation.

La logique, pour un catholique, est que ces classes soient alimentées par les adolescents sortant de nos écoles chrétiennes.

Après la bénédiction du T.-S. Sacrement, ce sont les adieux, appuyés à nouveau par les sons de la fanfare. Il faut quitter ce haut-lieu, avant-goût du ciel, pour descendre dans la plaine où attend la lutte quotidienne ; mais les Saint-Bauzillois ont avec eux Notre-Dame ; ils emportent du Suc la joie et l'espérance !

\* \* \*

Presque sans répit, voici que le **MERCREDI 30 AOUT** — avant que ne commencent les travaux des vendanges — trois cars et des voitures particulières arrivent d'ANIANE, de St-JEAN-de-FOS, de PUÉCHABON et de St-GUILHEM, avec deux cents pèlerins. **M. l'Abbé Vigroux** et **M. l'Abbé Pradel** célèbrent tour à tour la messe pour leur paroisse respective et c'est **M. le Chanoine Pommier**, curé-doyen d'Aniane, qui chante la grand'messe. **M. le Doyen** prend la parole au cours de cet office, et avec la façon qui lui est si personnelle, il nous présente en Marie Celle qui fut une femme comme toutes les autres, mais aussi la femme unique, modèle de toutes les époques et de toutes les situations, modèle de la femme d'aujourd'hui comme de la femme de son temps. Après le chapelet médité par **M. le Curé de St-Guilhem**, et un moment de détente pour permettre aux plus vaillants de grimper jusqu'à la statue monumentale, **M. le Curé de St-Jean-de-Fos** dirige, en la basilique, un chœur parlé sur les principales étapes de la vie de Notre-Dame. Toute l'Assistance y prend part active et par le chant et par la prière, avant que la bénédiction du Très-Saint Sacrement ne clôture cette journée de ferveur.

\* \* \*

Le **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE**, voit l'union de deux paroisses voisines, bien que de diocèses différents : CAZILHAC et St-LAURENT-le-MINIER. **M. l'Abbé Serre**, enfant de Cazilhac, monte à l'autel pour la première messe et **M. le Chanoine Bascoul** adresse quelques mots à ces pèlerins qui sont, en grand nombre, ses paroissiens. La grand'messe et les Vêpres sont présidées par **M. l'Abbé Mascleaux**, curé de St-Laurent. Les Cazilhaquois sont heureux de retrouver au milieu d'eux leur curé d'avant-guerre, **M. l'Abbé Léon Privat** qui a bien voulu, en ce jour, quitter le rivage pour venir sur cette montagne qu'il aime tant parler de Marie et donner quelques judicieux conseils à ceux qu'il a quitté il y a vingt-deux ans, mais qu'il porte toujours dans son cœur.

\* \* \*

La fête secondaire de la Basilique du Suc garde tout son éclat malgré le nombre relativement restreint des pèlerins. La nuit du **JEUDI 7 SEPTEMBRE** est cependant très belle !... mais les voitures qui montent vers le Suc sont assez rares... Les prêtres sont nombreux et chant des Vêpres à 21 h tout comme procession aux flambeaux bien réussis. Les cérémonies de la veillée sainte sont rehaussées de la présence de **M. le Chanoine Carrière**, nouvellement installé archiprêtre d'Agde, et qui vient confier son nouveau ministère à Celle à qui il doit tant pour sa vocation.

**M. l'Abbé Roméro** avec un zèle que ne saurait ralentir la vue d'une assistance réduite, prêche et fait prier jusqu'à l'aurore.

La journée du VENDREDI 8 SEPTEMBRE voit une plus grande affluence. La nef centrale est bien garnie quand **M. l'Abbé Pénalba** monte à l'autel pour la messe de 8 h 30. M. le Chapelain adresse quelques mots après l'Évangile pour nous dire la joie qu'éprouve Marie à sa naissance et la joie que nous devons éprouver nous-même devant son berceau. A la Messe Solennelle de 10 h 30 l'assistance est doublée. Il est vrai que c'est **le R. P. Jean Berthezène**, nouvellement ordonné prêtre dans la Compagnie de Jésus, qui chante sa première messe à l'autel de Celle qui « effectivement a tenu une place importante dans la poursuite parfois un peu pénible et tâtonnante de sa vocation et à qui il s'est toujours confié, même si depuis plusieurs années l'éloignement et la dépendance l'ont empêché de lui rendre visite ». **M. l'Abbé Héran**, jeune diacre, l'assiste comme tel à l'autel et **M. l'Abbé Joseph Coulet**, son condisciple du Séminaire, lui fait sous-diacre. **M. le Chanoine Bascoul** se doit de prendre la parole en une telle circonstance. Il parle de la Vierge-prêtre et de la Vierge-Hostie, modèle et gardienne du sacerdoce catholique.

Avant de présenter ses mains au baisement de ses confrères et des fidèles, **le R. P. Berthezène** exprime, en termes émus, son merci à Dieu, à la Vierge et à tous ceux qui l'entourent à cette heure.

A 14 h 30, c'est le traditionnel chapelet que commente brièvement **M. l'Abbé Joseph Coulet**. Le nouveau prêtre préside alors les Vêpres solennelles assisté de deux chapiers et il fait descendre la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie sur tous ceux qui, en ce 8 septembre, sont venus commémorer la naissance de Celle que le monde continue à saluer comme l'aurore du salut, comme un signe céleste d'une paix plus grande !

Le Chroniqueur.

Le 8 Décembre 1961, Monsieur le Chanoine NOEL BASCOUL finira VINGT-CINQ ANS de présence comme CURÉ de la PAROISSE de BRISSAC.

Il invite ses paroissiens de BRISSAC et de CAZILHAC et tous les PÉLERINS de NOTRE-DAME du SUC à fêter avec lui ses NOCES d'ARGENT de Curé de Brissac en assistant ou en s'unissant d'intention

à la MESSE qu'il célébrera, dans la plus grande simplicité, à NOTRE-DAME du SUC, **le 8 Décembre 1961 à 10 heures** en RÉPARATION des négligences qu'il pourrait avoir apporté à l'exercice de son ministère et en ACTION de GRACE pour les faveurs reçues au cours de ces VINGT-CINQ ANNÉES.

Aucune autre cérémonie ne marquera cet anniversaire.

## VARIÉTÉ

# Il y a vingt-cinq ans !

*Nos lecteurs liront avec joie ces pages, écrites il y a vingt-cinq ans, après l'installation de M. le Chapelain comme curé de Brissac. Une soixantaine d'élèves du Pensionnat de l'Immaculée-Conception, quelques anciennes, quelques professeurs avaient tenu à accompagner à son nouveau poste leur aumônier et à lui donner, par leurs prières et par leurs chants, un dernier témoignage de reconnaissance.*

*Voici le récit de la cérémonie tel qu'il fut raconté dans le Bulletin de l'Association des Anciennes élèves en date du 15 mars 1937 :*

6 décembre 1936... — On grimpe !

A l'horizon, le pic St-Loup, nimbé de brouillard mauve... Devant nous, la route... interminable ruban blanc qui s'allonge à mesure que nous avançons, et, à chaque tournant, joue à cache-cache avec les autobus. De chaque côté, des vignes, avec encore leurs sarments échevelés, mais qui se sont mises en teinte neutre après avoir perdu la prodigue luminosité de leurs feuilles d'automne. De-ci, de-là, un « mazet » avec son toit rouge et ses murs blanchis à la chaux, avec, parfois, un soupçon de peinture, jadis verte, à ses rares volets. De temps en temps une « campagne » un peu plus grande, avec un bouquet d'arbre tout autour et l'indispensable chien de garde qui aboie à notre passage.

On grimpe !

A l'horizon, le pic St-Loup devient plus précis sous son auréole de brouillard. La route est encore bien longue ; les tournants sont plus rapprochés et, de chaque côté, les vignes sont plus rares. Ce n'est déjà plus la plaine, mais la garrigue : rien que des chênes rabougris, des buissons luisants et épineux ! Plus de petits « mas » au toit de tuiles rouges ! Plus de chien de garde auprès d'une ferme ! Mais, de loin en loin, un berger dans la « draille », regardant fixement devant lui, avec ses grands yeux sombres, son troupeau de moutons cherchant une herbe rare.

On grimpe !

Le pic St-Loup est là, tout près. On voit très bien ses saillies de roches bleutées qui deviennent violacées sous les rayons roses du soleil, et, tout à côté, ses longues traînées d'ombre donnant du relief à cette masse... un tantinet imposante, vue du bas. La route est toujours longue, mais elle serait mieux qualifiée par le terme imagé de lacets. A la garrigue et à ses arbres rabougris succèdent les Causses et leurs grosses pierres blanches et argentées. Parfois, étagée au flanc de la colline, une petite vigne, petite, toute petite, adorablement petite et qui semble quelque jouet de poupée, vue du sommet de la colline.

On grimpe !

Le pic St-Loup est dépassé maintenant. Il disparaît derrière les collines voisines. Parfois, sa cime se montre un instant encore, là-bas, derrière nous, dans l'échancrure de deux petits sommets, tandis que nous roulons. Et tout à coup, c'est un éblouissement : voilà les Cévennes ! des montagnes empourprées de lumière, d'autres toutes bleues d'ombre, d'autres avec des tâches d'or et d'argent, ensoleillées et ombrées par plaques comme une vieille mosaïque ; d'autres, plus loin, grises ou mauves sous une légère voilette de brouillard, toutes coquettes sous leurs parures différentes. La route se tortille en ruban style Pompadour, tandis que le ciel devient plus gris avec de tout petits nuages blancs poussés à la dérive par un Mistral relativement assez sage. Après le remarquable tournant de St-Bauzille, où nos deux autobus, l'un après l'autre, bien en mesure, doivent faire toute une gymnastique, voici l'Hérault, un Hérault bleu-vert, séparé en deux bras, et qui semble bien paresseux aujourd'hui. Peut-être veut-il regarder curieusement toutes ces têtes inconnues qui, elles aussi, l'admirent en passant sur le pont suspendu. Un minuscule point blanc, au faite d'une colline, se détache sur le ciel. Le point grandit, se précise ! Toutes l'ont reconnue avant de la connaître : « Notre-Dame du Suc ! » Mais un serrement de cœur répond aussitôt à notre joie : Nous approchons du terme du voyage.

Déjà un vieux château patiné se profile sur notre gauche et voilà des maisons sombres à califourchon sur la roche ; voici maintenant, en contre-bas, une agglomération un peu plus grande : Brissac, ce Brissac que nous ne connaissons pas, pour la plupart et que nous aurions bien voulu ne jamais connaître ; ce pays perdu dans un cadre trop splendide ; ce village aujourd'hui enguirlandé de buis et d'épines blanchies (astucieuses épines dont les Brissaquois n'ont peut-être pas compris le sens caché). Et eux, ces Brissaquois sont là, attendant dans les rues avec leurs bonnes têtes curieuses et naïves, attendant « Celui qui va venir au nom du Seigneur » attendant « notre Aumônier », car n'a-t-il pas dit la Messe, ce matin encore, dans notre petite chapelle ? aussi ne puis-je mettre l'adjectif qui serait nécessaire peut-être à la compréhension de la phrase, ce mot « ancien » qui devrait ne pas exister.

Bientôt, sur la route, pénitents en tête, une procession s'avance. La cloche de l'église chante son cantique des jours de fête. Un ronflement de moteur se fait entendre, et au loin, une auto noire, vite reconnue par les « petites bleues » du pensionnat apparaît... Elle approche, ralentit, stoppe. M. le Chanoine Bas-coul et quelques-uns de ses amis, qui ont tenu à s'associer à son sacrifice et à son espérance, en descendent. Au nom de toute la population, Monsieur le Maire adresse au nouveau pasteur ses vœux de bienvenue, et, en finissant son petit discours, lui souhaite de rester *quarante-quatre ans curé de Brissac*. Il faut être modéré dans ses désirs !... C'est vraiment un peu... trop ! Qu'en pense le nouvel élu ?

Mais déjà la procession reprend le chemin de l'église. « *Benedictus qui venit in nomine Domini* » chantent les voix harmonieuses des élèves... « *Benedictus qui venit in nomine Domini* » chantent les grosses voix des pénitents.

La porte de la vieille église est franchie... Les chanteuses du pensionnat se groupent autour de l'harmonium « absent ». Quel dommage ! Elles avaient préparé de si jolis chants !

Très ému, Monsieur le Chanoine s'avance dans sa nouvelle église... au milieu de ses paroissiens de demain qui le reçoivent aujourd'hui avec tant de sympathie. Malgré la sainteté du lieu, les réflexions vont leur train.

Non loin de nous, une bonne vieille toute ridée, se hissant de toute sa petite taille, essaie de voir, par-dessus les têtes de ses voisines, le nouveau Monsieur le Curé. Heureusement qu'il est bien grand, n'est-ce pas, vieille grand'mère, car vous êtes si petite ! Lorsqu'enfin, elle finit par l'apercevoir, s'adressant à une jeune femme, elle lui dit en bon patois : « *Marca pas trop maï !* » Et l'autre de lui répondre avec un petit air entendu : « *Ma fille ! Il vient de l'Evêché !* »

C'est en effet, un véritable honneur, pour cette petite paroisse cévenole, de reconnaître, en M. l'Abbé Bascoul, l'ex-secrétaire de Monseigneur. Choisi pour sa piété et ses qualités personnelles, n'a-t-il pas, pendant quatre ans, vécu dans l'intimité de Son Excellence, recevant, plus que tout autre, ses directives et ses enseignements ?

Mais, déjà, Monsieur le Doyen de Ganges, dans un sermon de circonstance, présente le pasteur à sa Paroisse. La traditionnelle cérémonie de l'installation se déroule ensuite, tandis que les élèves chantent pieusement :

*Pour bénir nos berceaux...*

*Pour bénir nos tombeaux...*

*Dieu Tout-Puissant donnez-nous des prêtres !*

Enfin, M. Bascoul, monte lui-même en chaire. Dans un émouvant sermon, il évoque, comme St Augustin sur le rivage d'Ostie, tout son passé, toutes les œuvres auxquelles il s'est adonné jusqu'ici : les colonies de vacances dans le Chablais et les Alpes, les groupements de jeunesse, le pensionnat enfin... Mais, comme St Augustin, une voix mystérieuse lui a dit : « *Querere super nos* »... « cherche plus haut ».

Plus haut, il a trouvé le sacrifice, mais aussi le bonheur de l'avoir accepté. Pour ses paroissiens, il veut être une « *âme de lumière et de bonté* ». Notre-Dame du Suc qui domine Brissac et le protège, l'aidera dans son ministère. Enfin, il unit, dans une dernière prière, toutes les âmes à qui il a montré le ciel :

Notre-Dame du Chablais gardez tous ces petits des colonies de vacances.

Notre-Dame de la Jeunesse Ouvrière, rendez ces jeunes tels que les désire votre Fils.

O Marie Conçue sans péché, guidez ces jeunes filles dans le chemin de la perfection.

Notre-Dame du Suc, priez pour Brissac et son nouveau Pasteur.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôture la cérémonie. Motets et cantiques ont cessé ; les cierges s'éteignent, Brissaquois et Brissaquoises reprennent lentement le chemin du logis. Mais que peut bien dire cette brave femme au milieu d'un petit

groupe de voisines ? Encore une languedocienne qui se sert du patois, sans doute : « *Nous ennuiira pas, prêcha ben!* »

Mais le crépuscule bleu arrive vite, et là-bas, derrière les montagnes la nuit chemine à petits pas. Un dernier regard à Notre-Dame du Suc, encore un coup d'œil aux maisons grises, et c'est le départ... en douceur, si l'on en croit les sucres d'orge distribués par Monsieur l'Aumônier, et que croquent avec délices petites et grandes élèves. Fi ! les gourmandes.

L. B.

---

---

## Dans la grande famille

---

---

### DE NOTRE-DAME

### Nos défunts

*Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de Notre-Dame du Suc :*

Madame Henri COLLIÈRE, décédée à Beaucaire.

Madame Félicie GAY, décédée à Agonès, mère du P. Gay, missionnaire à Madagascar.

Madame Achille DORTE, décédée à Clapiers.

Le Lieutenant Raymond DUPIN, de Gignac, mort pour la France en Algérie.

Monsieur Justin PUECH, décédé à St-Martin-de-Londres.

Monsieur le Chanoine Alfred THOMAS, Curé de St-Luc, décédé à Nîmes.

Madame Joseph VIALLA, décédée au Causse-de-la-Selle.

*Que Notre-Dame du Suc leur obtienne le repos éternel et qu'Elle console les familles en deuil !*

### Offrandes, Dons et Recommandations

*Nous avons reçu du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 1961 :*

*Pour le CIBOIRE et la RÉPARATION des DIADÈMES :*  
*Aniane :* pièces d'argent, anonyme ; *Cazilhac :* 2 alliances et 2 boucles d'oreille en or, anonyme ; *Montpellier :* une bague or, L.B. ; *Les Salses :* 2 alliances et une chaînette or, Marcelle Cornier ; *St-Bauzille-de-Putois :* 1 alliance or : Que N.-D. du Suc veille sur les miens ! anonyme ; *Pendants oreille or et débris argent, anonyme ; Débris or, anonyme ; St-Martin-de-Londres :* Une giletère argent, anonyme ; *débris or et argent, anonyme ; St-Jean-de-Buèges :* Joseph Lalègue : 5 NF ; *Sumène :* Débris or, écu et médailles argent, anonyme ; *Le Vigan :* Débris or et argent, anonyme.

*Pour la RÉFECTION du TAPIS : Arre :* Reconnaissance pour réussite examen, anonyme : 5 NF ; *Ganges :* Mme Brissaud : 10 NF ; *Istres :* Anonyme : L.J.L.M.C. 10 NF ; *Pompignan :* Vve Lombard : 6 NF ; *S. Guilhem, L. Peyrière :* 1 NF ; *St-Bauzille-de-Putois :* Pour une heureuse naissance : 5 NF ; Pour une guérison ; *Bauzerand :* 5 NF ; *Le Vigan :* Familles André et Henri Huc : 10 NF ; Anonyme : D. 15 NF.

*Les travaux de réfection du TAPIS se poursuivront dès que seront terminées les vendanges. Durant les longues soirées d'automne et d'hiver il sera fait appel aux personnes de bonne volonté à qui on pourra confier du travail à domicile. Ces travaux seront placés sous la direction*

des Religieuses de l'Ecole de Cazilhac à qui on pourra s'adresser, à partir du 1<sup>er</sup> novembre pour recevoir du travail. Les dons pour l'achat du coton et des fournitures sont reçus avec reconnaissance, soit par les religieuses (Ecole libre de Cazilhac par Ganges) soit par M. le Chapelain. Il serait souhaitable que la réfection soit terminée pour le 25 mars 1962.

La suite des Offrandes, Dons et Recommandations paraîtra dans le prochain n<sup>o</sup>.

## Enfants voués

Ont été voués à N.-D. du Suc et font partie — à perpétuité — de la Confrérie du Cœur Immaculé de Marie, érigée en la Basilique du Suc :

Inscrits du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 1961 :

Aniane : Max Bournious : 5 NF ; Benoît Dupin et Françoise Gay : 5 NF ; Alès : Marie-Agnès et Hélène Gaujoux : 10 NF ; Cazilhac : Claudine Fesquet : 10 NF ; Dominique Christin : 3 NF ; Colomb-Bécharé : Thierry Maurin : 4 NF ; Ganges : Bernard Allary : 5 NF ; Thierry Molières : 5 NF ; Florence et Sabine Berthezène : 5 NF ; Christian Martial : 8 NF ; Sylvie François : 5 NF ; Marc Quiminal : 10 NF ; Montélimar : Jean-Claude et Michel Vatain : 5 NF ; Pont-d'Hérault : Patrick Caizergues : 3 NF ; N.-D.-de-Londres : Roland Christine et Danièle Jeanjean : 3 NF ; La Roque : Bernard Cade : 1 NF ; Sallèles-du-Bosc : Pierre Aussel : 5 NF ; Sète : Marie-Christine et Bernard Noé : 4 NF ; Savoie : Laurent Chaffiol : 3 NF ; Sumène : Nadine, et J.-Paul Laurent : 3 NF ; St-Jean-de-Fos : Marie-Chantal Nougaret : 5 NF ; St-Bazille-de-Putois : Sabine et Sophie Malavielle : 10 NF ; J.-Michel et J.-Claude Teissier : 5 NF ; Bruno, Michel, Geneviève Zapater : 4 NF ; Christine Barral, 10 NF ; Jacques, J.-Luc, Pierre, Marie et Hélène Verdier : 5 NF ; Geneviève, J.-Louis, Agnès Barret : 5 NF ; Patrick Mathieu et Christian Issert ; Sylvia, Myriam et Jacqueline Arnaud : 2 NF ; St-Martin-de-Londres : Elisabeth Caniven : 5 NF ; Evelyne Dupin : 5 NF ; Tournemire : Colette et Alain Fougerolles, Roland, Gilbert, Michel et Yvette Valat : 5 NF ; Viols-le-Fort : Marie-José Dupin : 3 NF ; Le Vigan : Bernard Cassou : 2 NF ; Florence, Paule et Isabelle Garrigues : 15 NF ; Béatrice Reboul : 3 NF ; Michel Sablier : 3 NF ; Martine Dumas : 4 NF ; Catherine Cazabonne : 5 NF ; Villeneuve-St-Georges : Patrick Salson : 3 NF ; Uzès : Fabienne Vidal : 5 NF ; St-Martin-de-Londres : Jean-Luc Caizergues, Anne Prieur, Odile Peyremortes, Anne-Marie Coulet, Guilhem Bêteille.

Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont consacrés et les fasse croître en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes !

---

### AVIS IMPORTANT

Toute recommandation d'intention, inscription d'enfants, etc., même non accompagnée d'offrande sera scrupuleusement mentionnée sur le LIVRE D'OR et sur le REGISTRE de la CONFRÉRIE de Notre-Dame du SUC déposés aux pieds de la statue miraculeuse, mais, à cause de la cherté toujours croissante de l'imprimerie, ne seront mentionnés sur « l'Echo de Notre-Dame du Suc » que les NOMS et OFFRANDES égaux ou supérieurs à 5 NF, à partir du premier Numéro de 1962.

---

Imprimerie : Montepessulano, die 2 octobris 1961.

Françoise Poursines, v. g.

4° Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée *toties quoties* à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six *Pater*, *Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul.)

**b) INDULGENCES PARTIELLES :**

Une indulgence de 100 jours est accordée *toties quoties* à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc : 3 *Ave* et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul).

**PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS**

**I. — MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :**

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> classe, les dimanches, les fêtes, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

**II. — POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :**

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins sur le territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facilités dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluence et suivant les besoins du pèlerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

**QUELQUES AVIS  
CONCERNANT LA BASILIQUE ET LE PÈLERINAGE**

**I. — La Confrérie N.-D. du Suc**, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le n° 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0, NF. 25

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

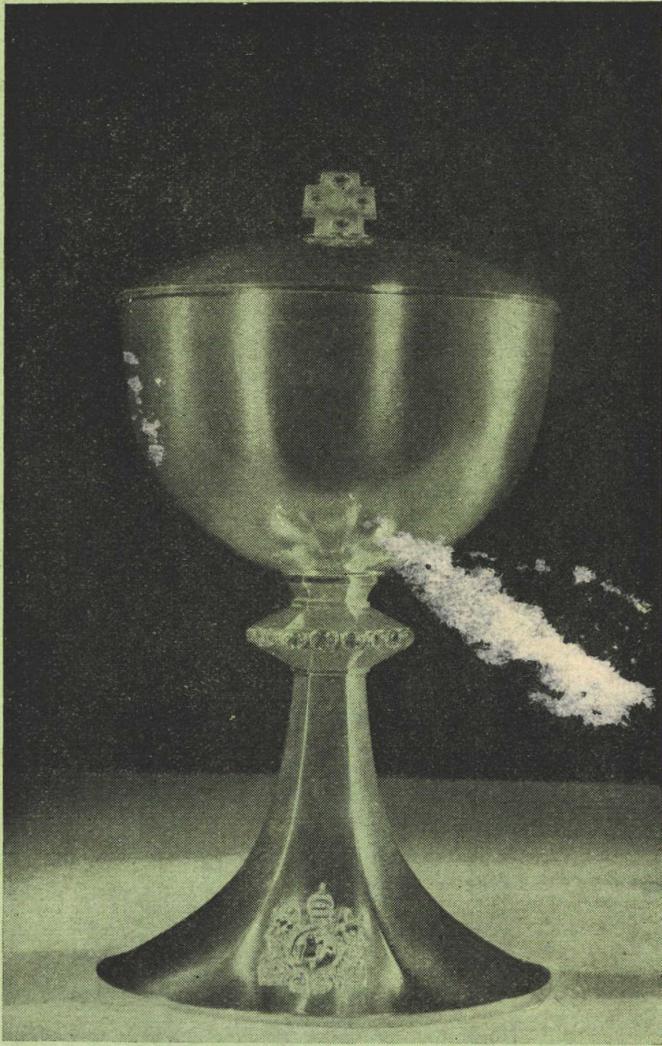
**II. — La Basilique** possède une chapelle de N.-D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3<sup>e</sup> samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.

**III. — L'Écho de N.-D. du Suc**, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annuel : 2 NF).

**IV. — M. le Chapelain** étant chargé d'un double service paroissial, prière de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.

**V. — Les dépenses** d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prière de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci !

**VI. — Adressez toute correspondance** concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascoul, à Brissac (Hérault). — Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascoul à Brissac, N° 191-14 Montpellier, en indiquant sur le talon l'affectation désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).



Le Ciboire du XXV<sup>e</sup> Anniversaire

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ - MONTPELLIER

Le gérant : E. Eschbach — Dépôt légal 1961, 3<sup>e</sup> trimestre, N<sup>o</sup> 448